



Lettre de rentrée

Ecole Saint-Joseph – RENTREE 2022-2023

Chers parents, chers enfants,

Après plus de 20 mois de travaux, de nombreux déménagements, des adaptations continues, nous sommes heureux de pouvoir commencer cette nouvelle année scolaire dans des locaux complètement neufs et réaménagés pour le confort de tous. Il reste encore quelques finitions, mais tout est opérationnel. Ainsi, l'école St Joseph sera très prochainement en fête pour l'inauguration et la bénédiction de ses nouveaux locaux. Le dimanche 16 octobre à partir de 10h00, toute la communauté éducative sera présente pour vous accueillir et partager avec vous cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la rencontre.

Inauguration de l'école

Dimanche 16 Octobre

Programme :

- 10h00 : Accueil et ouverture de l'école
- 10h30 : Messe sur la cour des rochers
- 11h30 : Bénédiction des locaux
- 12h00 : Discours
- 12h30 : Apéritif et ouverture des festivités
Bar, restauration rapide, expositions
- 14h00 : Ouverture de l'exposition
Visite libre et guidée de l'école.
- 15h30 : Tirage du Tomboloto
- 16h00 : Plantation de l'olivier
dans le jardin d'expérimentation

57 rue des Frères Payraudeau - 85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - Tél. 02 51 05 81 07 - Email : epmlcv@wanadoo.fr - www.lachaizelevicomte-stjoseph.fr

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à inviter toutes les personnes qui sont passées à l'école Saint Joseph ou qui souhaitent mieux connaître notre structure. Notre belle école de 9 classes compte cette année 225 élèves. Ils seront encadrés par une équipe éducative stable, pleine de motivation et de projets. Nous accueillons Marine ROUILLON qui assurera la classe en CE1-CE2 en collaboration avec Delphine BLANCHARD, tous les vendredis. Je serai déchargé de ma classe 2 jours par semaine, les lundis et mardis. C'est Johanna FOUCAUD qui assurera la classe en CM1, en début de semaine.

Cette année encore, le quotidien des enfants sera consacré aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques, motricité, etc...) et à l'ouverture sur le monde qui nous entoure. Cela sera mis en avant par le thème d'étude commun à toutes les classes de notre école : « Expérimenter : c'est tout un art ! ».

Communiquer avec les familles de l'école reste essentiel pour nous : vous êtes nombreux à nous suivre sur notre site internet et sur notre page facebook (plus 460 abonnés !). Cependant, pensez à consulter quotidiennement votre boîte mail et à vérifier régulièrement le cartable de votre enfant. Nous avons harmonisé l'ensemble des adresses mail de l'école, merci de les enregistrer dans vos contacts.

Enfin, je tiens à remercier nos employées - aides-maternelles - pour leur important travail durant l'été. Merci aux membres de l'OGEC et de l'APEL pour leur travail tout au long de l'année. Merci à l'équipe pédagogique pour son investissement auprès des enfants. La rentrée des classes est, vous le savez, un moment important et les premières semaines sont déterminantes pour que l'année se passe bien. Je souhaite à chacun de vos enfants une bonne année scolaire. Qu'elle soit source d'épanouissement et qu'elle leur permette de grandir à travers leur vie d'écolier.

Merci de bien prendre le temps de lire l'ensemble de la lettre de rentrée, et de bien noter les dates importantes de l'année sur votre agenda ou calendrier... Bonne année scolaire à tous.

Le Chef d'établissement - MICKAEL BODIN

La structure de l'établissement – équipe enseignante :

TPS - PS Mélissa KEMP Delphine BLANCHARD 10 TPS + 16 PS = 26	PS-MS Malorie FRANCOIS 6 PS + 20 MS = 26	MS-GS Laetitia TENAILLEAU 15 GS + 11 MS = 26
GS-CP Yolaine BOURON 7 GS + 19 CE1 = 26	CE1 Laetitia VINCENT 21 CE1	CE1-CE2 Delphine BLANCHARD Marine ROUILLON 8 CE1 + 16 CE2 = 24
CE2-CM1 Amélie WILLAIME 11 CE2 + 13 CM1 = 24	CM1 Mickaël BODIN - Johanna FOUCAUD 26 CM1	CM2 Sébastien GUIHAL 26 CM2
TOTAL : 225		



TPS-PS
Mélissa KEMP



PS-MS
Malorie FRANCOIS



MS-GS
Laetitia TENAILLEAU



GS-CP
Yolaine BOURON



CE1
Laetitia VINCENT



CE1-CE2 et TPS-PS
Delphine BLANCHARD



CE1-CE2
Marine ROUILLON
(Présente le vendredi)



CE2-CM1
Amélie WILLAIME



CM1 Directeur
Mickaël BODIN



CM1 (décharge)
Johanna FOUCAUD



CM2
Sébastien GUIHAL



Enseignante spécialisée
Céline JADAUD

Le personnel de l'école :



Me Mahaut LEHMANN



Me Mélissa PROQUIN



Me Laurence CHARNEAU



Mme Béatrice AVRIL



Me BRISSEAU Nathalie AESH



Me MAILLOT Wendy AESH

Me GRANDGUILLAUME Géraldine



L'accompagnement des élèves :

L'école est un lieu où les enfants apprennent à vivre, à jouer, à grandir ensemble. Quels que soient les apprentissages, les élèves n'évoluent pas au même rythme... et c'est NORMAL. A nous, enseignants, de les aider au mieux. Et pour cela, différentes aides sont proposées : adaptation du travail en classe, groupe de besoin, coup de pouce ponctuel, accompagnement par l'enseignant spécialisé, APC. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous pour en parler plus précisément.

APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Il y aura 5 temps d'APC cette année, centrés autour du jeu comme outil d'apprentissage. Les séances débuteront le mardi 13 septembre.

Sécurité – COVID.19

Les mesures de sécurité mises en place dans notre établissement restent d'actualité. Nous devons continuer à être vigilants, avec discernement et responsabilité. C'est l'affaire de tous, parents, enseignants, personnels, enfants. Conformément aux décisions ministérielles, académiques et diocésaines, les mesures suivantes restent de vigueur :

- La mise en place des 3 exercices de type PPMS dont un spécifique intrusion. Pour chaque exercice réalisé, vous serez avertis par mail. La mise aux normes de l'école suite aux travaux pour toutes les alarmes PPMS vont nous permettre d'appréhender ces exercices plus sereinement.
- Pour garantir la sécurité sanitaire dans notre établissement, voici les mesures mises en place au sein de l'école en lien avec le protocole sanitaire en vigueur. Le protocole dépendra de la situation sanitaire du département. Nous sommes pour la rentrée de septembre au NIVEAU SOCLE.

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire . Elle s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours .				
	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

L'accueil et la sortie des classes

L'accueil des classes se fera de manière à fluidifier au mieux la circulation dans l'école :

- Les tracés sur le parking de l'école ont été refaits par la mairie. Merci de ne pas vous garer en dehors des places matérialisées et de ne pas stationner sur la place « handicapée », sauf si vous y êtes autorisé. N'hésitez pas à favoriser la marche à pied ou le vélo. Vous pouvez aussi vous garer sur le parking situé devant l'opticienne, ou sur le parking du restaurant scolaire ou bien encore sur le parking de la place St Jean. Nous sommes actuellement en pleine réflexion avec la municipalité sur l'aménagement et la mise en sécurité du parking de l'école.



- Les portes de l'école ouvriront à 8h45. Vous pourrez accéder aux classes par le hall ou par le petit portillon situé près du restaurant scolaire ;
- Vous pourrez accompagner votre enfant jusqu'à sa classe si vous le souhaitez et vous pourrez ensuite quitter l'établissement par le hall ou par le portail gris côté rue des frères Payraudeau. Vous veillerez à refermer systématiquement le portail après votre passage.

Le midi :

- Les élèves qui déjeunent à la maison pourront rejoindre leurs parents en passant par le hall à 12h15 ;
- Le retour à l'école se fera par le portail gris, côté rue des frères Payraudeau entre 13h30 et 13h45.

La sortie des classes se fera exclusivement par le hall entre 16h45 et 17h00 :

- Vous pourrez ensuite regagner la sortie par le portail gris côté rue des frères Payraudeau ou par le hall de l'école.
- Les enfants de la garderie seront en récréation avec Mahaut sur la cour des rochers.
- **NOUVEAU** : Les enfants qui ont une carte de sortie pourront quitter l'école dès 16h45 en passant par le portillon côté restaurant scolaire, que Mahaut se chargera d'ouvrir et de fermer.

GARDERIE :

- La garderie, du matin et du soir, est ouverte pour tous, sans inscription préalable.
- Les goûters sont fournis par l'école.
- Merci de respecter les consignes données par Béatrice AVRIL dans le dossier de rentrée.

A NOTER

- Les locaux de l'école seront ventilés et nettoyés quotidiennement.
- Les élèves devront se laver les mains très régulièrement tout au long de la journée.
- Nous demandons à chaque enfant de venir avec sa gourde **d'eau pleine**.
- Pour les anniversaires des enfants, nous autorisons la distribution de bonbons, à condition qu'ils soient emballés.



Le restaurant scolaire :

- C'est la société API Restauration qui assure depuis l'an dernier la restauration sur la commune. Aussi un tarif unique à 3.30 € pour tous les enfants a été voté par le conseil municipal.
- Concernant les inscriptions, elles continueront à se faire par le site dédié au restaurant scolaire.
- Les inscriptions se font sous forme de réservation à la semaine, au mois ou plus, avec paiement en ligne pour valider la réservation. Sur le site vous aurez aussi accès aux menus et aux animations proposées par le restaurant scolaire.
- En cas d'allergie, un dossier PAI est indispensable pour pouvoir accéder au service de restauration.
- Suite au nombre important de repas non réservés l'an dernier, le conseil municipal et la commission restaurant scolaire ont décidé d'appliquer une majoration de 1 € pour tout repas non réservé.

Communiquer au sein de l'école

Vous pouvez vous connecter à l'adresse ci-dessous pour suivre la vie de l'école et la vie des classes, et aussi sur la page facebook de l'école :

<http://lachaizelevicomte-stjoseph.fr/>

<https://www.facebook.com/epmlclv/>

N'hésitez pas à y jeter un œil régulièrement.

Voici les adresses à utiliser pour communiquer avec l'école, les enseignants, l'OGEC et l'APEL. Les anciennes adresses ont été supprimées, merci de ne plus les utiliser.

Direction : Mickaël BODIN : direction@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

OGEC : Le président - Thomas SELIER : ogec@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Le trésorier - Cédric RAVON : tresorier@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

La garderie et les rétributions - Béatrice AVRIL : garderie.facturation@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

APEL : Le président - Sébastien JOYAU : apel@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Les enseignants :

Mélissa KEMP : melissa.k@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Malorie FRANCOIS : malorie.f@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Laetitia TENAILLEAU : laetitia.t@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Yolaine BOURON : yolaine.b@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Laetitia VINCENT : laetitia.v@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Delphine BLANCHARD : delphine.b@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Amélie WILLAIME : amelie.w@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Sébastien GUIHAL : sebastien.g@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Johanna FOUCAUD : johanna.f@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Marine ROUILLON : marine.r@lachaizelevicomte-stjoseph.fr

Merci de consulter régulièrement votre boîte mail ainsi que le cahier ou la chemise de liaison dans le cartable de vos enfants.

La catéchèse et culture chrétienne :

Cette année pour les élèves de primaire, nous avons décidé d'organiser la catéchèse et la culture chrétienne en revenant à 1 heure hebdomadaire ou à 1h30 tous les 15 jours. Cependant il est toujours difficile de mettre en place ce temps car nous manquons de bénévoles pour encadrer les séances de KT. Si vous souhaitez nous aider, prendre en charge un groupe seul ou à plusieurs, n'hésitez pas à venir vers moi. Vous pouvez aussi en parler autour de vous, aux grands-parents, aux voisins ou aux amis. La catéchèse est l'affaire de tous.

Merci de l'aide que vous saurez nous apporter.

RÉUNION PAROISSIALE de RENTRÉE DES PARENTS

Présentation du parcours caté 2020-2021 et informations sur les parcours 1^{ère} communion et profession de foi
Mercredi 5 octobre 2022 à 20h15, salle de l'Avenir à St Florent des Bois.

Messe de rentrée et bénédiction des cartables :

Dimanche 18 septembre à 10h30 à LA CHAIZE LE VICOMTE

Le respect du calendrier.

Le calendrier scolaire vous est transmis à la fin de cette lettre de rentrée. Merci de le respecter. Il y a toujours quelques familles qui partent en vacances en dehors de ces dates. Cela n'est confortable ni pour votre enfant, ni pour la classe, même en maternelle. En effet, depuis septembre 2019, la scolarité est obligatoire pour les élèves dès 3 ans. Pour chaque absence sans motif valable, supérieure à 4 demi-journées, nous sommes dans l'obligation d'en informer l'inspectrice de l'éducation nationale. Merci pour votre compréhension et votre vigilance.

La santé :

Dans le cadre de la circulaire n° 99-1181 du 10 novembre 1999 - B.O. n° 41 du 18 novembre 1999, le PAI (projet d'accueil individualisé) encadre l'accueil d'un élève ayant besoin de soins pendant le temps scolaire. Voici quelques exemples : allergie - intolérance alimentaire - asthme - traitement médical de longue durée...

Le PAI est à l'initiative de la famille et mis en place par le médecin scolaire, en lien avec le chef d'établissement, l'équipe pédagogique et les partenaires extérieurs.

Certaines allergies ou asthme d'enfants sont connus, d'autres méconnus. Pour coordonner et harmoniser nos pratiques au sein de l'école, les familles qui seraient concernées par un PAI sont priées de faire la demande auprès du médecin scolaire du secteur. Les enfants qui bénéficiaient déjà d'un PAI l'an dernier n'ont pas à renouveler la démarche sauf s'il y a eu des changements dans le traitement. Seuls les nouveaux PAI seront à mettre en place :

Docteur LOGEAIS- Rue des Pyramides - 85 000 La ROCHE sur Yon - Tel : 02-51-24-17-10

En effet, les enseignants ne sont pas autorisés à pratiquer un geste médical sur un élève, sauf dans le cadre bien précis du PAI. Même sur présentation d'une ordonnance aucun médicament ne sera délivré sur le temps scolaire par l'équipe éducative, sauf accord du médecin scolaire.

RAPPEL : un enfant malade n'a pas sa place dans une salle de classe, alors pensez à eux et faites-les garder !

Les projets de l'année :

Cette année l'école a choisi comme thème :

« Expérimenter, c'est tout un art... »

Tout au long de l'année nous travaillerons autour des sciences et des arts, afin de donner aux enfants le goût d'expérimenter, de chercher et même de créer.

- Ce thème permettra de développer un vocabulaire spécifique, d'apprendre à respecter la nature et comprendre comment elle fonctionne.
- L'objectif est d'aider les enfants à développer des stratégies d'apprentissage en utilisant l'expérimentation, la manipulation et la recherche
- Chaque classe et chaque cycle proposeront des modalités de travail favorisant l'implication des élèves dans les apprentissages (exposés, interventions et sorties pédagogique, temps forts entre les classes...
- Cette année ce sont les maternelles avec la classe de GS-CP qui bénéficieront d'une classe découverte (sans nuitée). A chaque période de l'année une sortie ou un temps fort sera proposé aux élèves de PS-MS-GS et CP. Les enseignantes de maternelle vous en diront un peu plus lors des réunions de classe.
- Enfin, ce thème favorisera les apprentissages interdisciplinaires. Les différents thèmes travaillés à chaque période seront les suivants :

- ✓ Période 1 : Je vois - ombres et lumières
- ✓ Période 2 : Je bouge - le mouvement
- ✓ Période 3 : Je ressens - l'air et l'eau
- ✓ Période 4 : J'écoute - le son et la musique
- ✓ Période 5 : Je vis - le végétal et le minéral

Les autres projets :

- ✓ Projet : « Lire et faire lire » (pour les CE1-CE2 et les CE2 d'Amélie 1 fois par semaine)
- ✓ Piscine pour tous les élèves de primaire.
- ✓ Cross de l'école le vendredi 21 octobre 2022.
- ✓ Carnaval : le jeudi 16 mars 2023
- ✓ Veillée le vendredi 24 mars 2023
- ✓ Journées à thème : le lundi 15 et mardi 16 mai
- ✓ Chantemai pour les élèves de CM
- ✓ Et plein d'autres projets...

Réunions de classe :

Afin de vous présenter le fonctionnement, les projets et l'organisation de chaque classe, vous êtes invités à participer aux réunions pour lesquelles vous êtes concernés. Les enseignant(e)s seront là pour répondre à vos questions. Votre présence vous permettra :

- De mieux connaître l'environnement dans lequel votre enfant évolue.
- De mieux accompagner vos enfants tout au long de l'année.

Classe de PS-TPS Mélissa K et Delphine B	Lundi 19 septembre à 18h30	Classe de CE1-CE2 Delphine B et Marine R	Jeudi 29 septembre à 18h30
Classe de PS-MS Malorie F		Classe de CE2-CM1 Amélie W	
Classe de MS-GS Laetitia T	Jeudi 15 septembre à 20h00	Classe de CM Mickaël B et Johanna F	Lundi 26 septembre à 20h00
Classe de GS –CP Yolaine B		Classe de CM2 Sébastien G	
Classe CE1 Laetitia V			

Vêtements et affaires personnelles :

Afin de repérer aisément les vêtements perdus, nous vous demandons de bien marquer tous les vêtements et affaires personnelles de vos enfants.

L'OGEC et l'APEL :

Nos deux associations, l'OGEC et l'APEL ont besoin de membres pour composer leurs bureaux et ainsi œuvrer pour améliorer l'environnement de tous nos élèves au sein de l'établissement. Elles lancent donc un appel à tous les parents qui souhaiteraient s'investir aux côtés d'autres bénévoles pour faire vivre et évoluer notre structure éducative.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mickaël BODIN : 02-51-05-81-07

OGEC : Thomas SELIER : 06-72-76-59-06

APEL : Sébastien JOYAU : 07-71-62-48-47

Les associations de l'école souffrent de nombreux départs. Pour permettre aux associations de maintenir le dynamisme de l'école, la réussite des projets, et vivre pleinement les missions qui leur sont confiées, nous avons besoin de nouveaux visages pour donner du souffle aux associations. Grâce à votre investissement nous pourrions poursuivre les projets entamés et en inventer de nouveaux.

ON COMPTE SUR VOUS !!!

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Rentrée des élèves : Jeudi 1er Septembre 2022

Inauguration et bénédiction des locaux le dimanche 16 octobre

Vacances de Toussaint : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre 2022

Arbre de Noël de l'école : Samedi 10 décembre 2022

Vacances de Noël : du Samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 Janvier 2023(inclus)

Portes ouvertes de l'école le samedi 28 janvier 2023

Vacances d'Hiver : du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023

Le lundi 10 avril est férié (lundi de Pâques)

Vacances de Printemps : du samedi 15 avril au lundi 1^{er} mai 2023 (férié)

Les lundi 8 mai et 29 mai sont fériés et ne seront pas travaillés.

ATTENTION :

Le vendredi 19 mai ne sera pas travaillé, pour faire le pont de l'ascension. Il n'y aura classe que le lundi 15 et mardi 16 mai cette semaine.

Vacances d'été : Vendredi 7 juillet 2023 après la classe

Kermesse le Dimanche 2 juillet 2023

